

Décision modificative n° 2 pour l'exercice 2016

Ce projet de décision modificative (DM) a pour principal objectif d'intégrer les ajustements de crédits nécessaires. Il n'entraîne **pas d'appel à contributions ni à redevance complémentaire**.

Dans un souci de lisibilité, la présentation des postes de dépenses du projet de DM 2016 s'articule en conformité avec les principaux domaines d'intervention de l'Etablissement.

Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décision modificative 2
Exploitation, entretien et aménagement de l'usine et du barrage de Naussac	2 142 500	709 000	40 000
Exploitation, entretien et aménagement du barrage de Villerest	1 279 000	1 145 849,03	90 000
Gestion des crues et des étiages, modernisation	746 110		
Gestion administrative de la redevance	69 000		0
Exploitation des ouvrages	4 236 610	1 854 849,03	130 000

Les dépenses prévues sont financées par redéploiement de crédits et encaissement de 130 000 € de FCTVA.

Pour ce qui est de l'exploitation, entretien et aménagement de l'usine et du barrage de Naussac, il s'agit principalement de l'inscription de crédits de maîtrise d'œuvre dans la perspective de la réalisation du projet de microcentrale sur le Chapeauroux (257.000 €), ainsi que des frais de résiliation du marché de maintenance ascenseur (825 €).

Pour ce qui est de l'exploitation, entretien et aménagement du barrage de Villerest il s'agit de l'inscription, d'une part, des crédits pour des travaux de remplacement d'armoire électrique (106.000 €), d'autre part d'un complément pour l'approfondissement de l'analyse et un travail de recherche sur la gestion des embâcles (40.000 €).

Pour ce qui est de la gestion administrative de la redevance il s'agit de l'inscription de 3.200 € pour permettre l'annulation de titres sur la redevance 2015 qui ont été réémis en 2016 du fait du changement de débiteur.

Prévention et réduction du risque inondation

		Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décision modificative 2
ACTIONS DE BASSINS	Appui collectivités SLGRI/TRI	95 700		0
	Appui collectivités propriétaires/gestionnaires de digues	98 100	92 500	0
	Accompagnement technique d'actions de prévention	72 200		
	Expérimentation ZEC		170 000	
ACTIONS TERRITORIALISEES	Mission Maine, Loire aval	52 400		
	Mission Loire Moyenne	44 800		0
	<i>Restauration lit-levées domaniaux en région Centre</i>			2 234
Prévention et réduction du risque inondation		363 200	262 500	2 234

Les dépenses prévues sont financées par redéploiement de crédits.

Les inscriptions correspondent à des trop perçus de subventions 2015 sur la mission de coordination en Loire Moyenne (2.000 €) et la restauration lit-levées domaniaux en région Centre (2.234 €), ainsi qu'aux crédits nécessaires à l'annulation d'un titre 2015 avant réémission au nouveau débiteur sur la mission appui collectivités SLGRI/TRI (3.000 €).

Aménagement et gestion des eaux

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décision modificative 2
SAGE Allier aval	262 527		
SAGE Cher amont	166 029		
SAGE Cher aval	221 584	20 316	
SAGE Loir	73 584		14 800
SAGE Loiret	145 034	150 000	
SAGE Loire en Rhône-Alpes	195 208		
SAGE Sioule	77 262		
SAGE Yèvre Auron	78 255		
SAGE Haut-Allier	35 844		
Contrat territorial Val d'Allier	67 590		
Contrat territorial Val de Cher	87 167	17 500	
Continuité et restauration des milieux naturelles	28 395	92 000	21 400
Aménagement et gestion des eaux	1 438 479	279 816	36 200

Les crédits inscrits correspondent à : un redéploiement pour l'annulation d'un trop perçu sur l'enquête publique SAGE Loir (4.342 €) ; des inscriptions de crédits complémentaires (par voie de subventions) pour, d'une part, l'étude quantitative sur le SAGE Loir (14.800 €), d'autre part, la tranche conditionnelle de l'étude géomorphologique sur le Cher à Tours (21.400 €) suite à la demande de la ville en date du 18 mars.

Fonctionnement administratif de l'Etablissement

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	
Fonctionnement administratif général	965 135	1 743 943,56	- 2 234
Locaux	109 000		
Communication	130 000		
Fonctionnement administratif	1 204 135	1 743 943,56	- 2 234

Il s'agit uniquement d'assurer la contrepartie à l'inscription des 2.234 € sur l'opération restauration lit-levées domaniaux en région Centre-Val de Loire.

Décision modificative n° 2 2016

Budget principal

	Dépenses		Recettes	
	réelles	ordre	réelles	ordre
Total de la section d'investissement				
Total de la section de fonctionnement	36 200		36 200	
Total du budget principal	36 200		36 200	
	36 200		36 200	

Budget annexe

	Dépenses		Recettes	
	réelles	ordre	réelles	ordre
Total de la section d'investissement	130 000		130 000	
Total de la section de fonctionnement				
<i>Pour rappel : Restes à réaliser 2015</i>				
Total du budget annexe	130 000		130 000	
	130 000		130 000	

L'application des dispositions contenues dans le projet de décision modificative n° 2 principal et annexe pour 2016 fait l'objet des projets de délibérations suivants proposés au Comité Syndical :

- Approbation de la décision modificative n° 2 de l'exercice 2016 – budget principal
- Approbation de la décision modificative n° 2 de l'exercice 2016 – budget annexe